MottAttoM

Aux Membres
du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge, 4
Case postale 3983
1211 GENEVE 3

Genève, le 14 octobre 2008

Objet : Notre demande de renouvellement de contrat de prêt à usage pour la Fédération MottAttoM (qui échoit le 31.12.08) et remise de notre proposition de convention au Conseil Administratif de la Ville de Genève.

Mesdames,
Messieurs,

Par la présente, permettez-nous d'attirer votre attention sur le fait que notre actuel contrat de prêt à usage échoit le 31.12.08. Malgré nos demandes tant auprès de Mme Salerno, responsable de la Gérance immobilière et donc de notre contrat, que de M. Rémy Pagani, nous n'avons toujours pas reçu de réponse quant au renouvellement dudit contrat de prêt à usage. Nous sommes donc particulièrement inquiets.

Aussi nous vous sollicitons et vous serions particulièrement reconnaissants d'intervenir auprès de qui de droit pour que notre avenir soit assuré, sachant que quel que soit le sort réservé au bâtiment qui nous abrite, rien ne sera effectif avant trois ans au moins.

Nous vous remettons par ailleurs le projet de convention que nous avons adressé au Conseil Administratif (CA) le 24 septembre dernier, faisant ainsi suite à nos deux rencontres avec le Conseiller administratif, M. Rémy Pagani, en charge de notre dossier.

En effet, suite à la remise au CA de notre projet pour le maintien de la Fédération MottAttoM et du bâtiment qui l'accueille, en avril dernier, document que vous avez également reçu, le même CA nous a confirmé par lettre que nous sommes partenaire de la Ville de Genève dans le projet concernant le PLQ et la parcelle où se trouve notre Fédération. Le CA y précisait que le projet retenu maintiendrait l'espace MottAttoM et que les parties du bâtiment à démolir devraient être compensées dans le nouvel immeuble à construire l'entourant.

Conformément à la demande de M. Pagani, nous avons remis aux architectes mandatés pour le projet de PLQ un cahier des charges des espaces de MottAttoM.

Par cette documentation, vous avez un résumé de la situation, ainsi que nos propositions. Nous tenons à préciser que nos demandes reflètent les engagements formulés à ce jour à notre endroit par M. Pagani. Nous souhaiterions les voir se réaliser.

Sûrs de votre intérêt pour notre situation que nous jugeons alarmante et pour notre dossier, et en comptant sur votre soutien pour que nous puissions poursuivre l'ensemble des activités que nous avons menées depuis huit ans sur ces lieux au service de la collectivité, comme vous l'avez lu dans notre rapport d'activités, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères messages et nos meilleures salutations.

Pour la *Fédération MottAttoM*,
Joseph Frusciante
Permanent administratif

<u>Annexes</u> : - notre projet de convention adressée le 24.09.08 au Conseil administratif
- le cahier des charges des espaces de MottAttoM

Préambule
au
Projet de convention

La Fédération MottAttoM est une association à but non lucratif selon les articles 60 et suivants du code civil Suisse. Elle a pour but, selon ses statuts, de :

« *soutenir, de défendre et de représenter les associations, collectifs et individus qui partagent ses locaux, gérer et d'organiser ses locaux, maintenir un espace ouvert, interdisciplinaire et autogéré, garantir un fonctionnement collectif et démocratique, où femmes et hommes sont représentés équitablement.* »

Ses membres sont les diverses associations qui la constituent, à savoir :

Art'hung : gestion de la grande salle, dite "la Mine"

Les Amis de Radio Zones : studio de radio – rédaction - événements culturels

Atelier Sphinx : compagnie de théâtre

Atelier Konsdek : arts visuels - arts de la scène - robotique

La Cale : sculpture - lutherie

Le Cercle : évènements associatifs

Dem.Ass : répétitions et recherches musicales - arts visuels

FAMO : collectif de femmes peintres

Panda Films : création et production de films

Korpüs Animüs : compagnie de théâtre

Mottaforme : répétitions et recherches, arts de la scène

Metallus : atelier associatif de serrurerie

Padouk : atelier associatif de menuiserie

Photous : images numériques

Séléné : espace contes, répétitions et créations

La Fédération MottAttoM est actuellement au bénéfice d'un contrat de prêt à usage qui échoit au 31 décembre 2008.

La Ville de Genève, par la voie de M. Rémy Pagani, Conseiller Administratif, a exprimé sa volonté de construire des logements sociaux sur la parcelle 3027, tout en voulant pérenniser l'existence de la Fédération MottAttoM, dont elle reconnaît l'utilité du travail fourni.

A ce jour, la Ville de Genève propose à la Fédération MottAttoM :

1. Le maintien et à la rénovation de la Partie « Fatio » du bâtiment qui accueille actuellement la Fédération.
2. La construction par la Ville de Genève d'un immeuble (en forme de L, par ex.) qui longerait pour une partie le bâtiment « MottAttoM ».
3. La compensation des espaces démolis du bâtiment « MottAttoM » dans la nouvelle construction, en extension de la partie « Fatio ».

CONVENTION

La présente convention a pour but de fixer les clauses et les modalités permettant la réalisation du projet d'intégration de la Fédération MottAttoM dans le PLQ N° 29352, ainsi que de l'usage des locaux utilisés par l'association.

La Ville de Genève représentée par M. Rémy Pagani ,

ci-après désignée comme « La Ville de Genève »

et

La Fédération MottAttoM,

ci-après désignée comme « MottAttoM »

Concluent ce qui suit :

1. MottAttoM est l'unique partenaire, pour la Ville de Genève, concernant la gestion du bâtiment et de ses locaux, sis 20 av. Giuseppe-Motta, sur la parcelle 3027 du Petit-Saconnex, bâtiment D233. MottAttoM est reconnu comme tel avec ses objectifs, ses activités et ses caractéristiques propres.
2. MottAttoM sera consulté et participera, avec voix décisionnelle, aux études et à l'élaboration du projet architectural, pour tout ce qui concerne le bâtiment D233, ainsi que la parcelle 3027.
3. Le calendrier des travaux de construction et de démolition sera soumis à MottAttoM, afin que les activités de la Fédération puissent continuer à s'y dérouler sans interruptions, dans le bâtiment actuel.
4. Dans la mesure où la conception et la réalisation des nouvelles constructions et les travaux qui en découlent imposeraient la désaffectation temporaire d'une partie du bâtiment de MottAttoM, la Fédération doit pouvoir poursuivre ses activités dans des conditions analogue à la situation actuelle. La Ville de Genève fait des propositions à cet effet, pour la durée des travaux.
5. Aucune démolition de la partie arrière du bâtiment D233 n'interviendra, ni aucune construction nouvelle sur la parcelle 3027 ou à sa périphérie pour d'autres raisons que celles concernant la construction du bâtiment de logements projeté par la Ville de Genève.
6. La Ville de Genève et la Fédération MottAttoM renouvellent le contrat de prêt à usage qui les lie avant le 31.12.08, contrat qui restera valable jusqu'à conclusion entre les parties d'un contrat de bail associatif.

7. Le contrat de bail associatif définira entre la Fédération et la Ville de Genève, les modalités de la gestion et de l'usage des locaux utilisés par MottAttoM.
8. Le contrat de bail associatif devra être signé avant l'achèvement des travaux
9. Le montant du loyer dû par Mottattom ne saurait en aucun cas dépasser la somme de fr. 70.- le m2 par année. Le calcul portera uniquement sur les surfaces utilisables en espaces de travail. La grande salle de répétition (actuellement La Mine) en est exclue.
10. Les espaces démolis seront remplacés dans la nouvelle construction. Leurs dimensions, ainsi que leur caractéristiques techniques seront identiques à celles d'aujourd'hui, ou négociées avec la Fédération. Les activités y relatives seront garanties. Pour mémoire, les espaces sont les suivants:

Espaces	Largeur m	Longueur m	Surface m2	Hauteur M	Volume m3
La Mine, salle de répétition et de travail pour accueil extérieur	20	19.5	390	5.5	2145
Les Amis de Radio Zones, studio de radio - rédaction - production d'événements culturels	3.68	5.78	21.27	3.95	84.02
Atelier Sphinx, compagnie de théâtre, accueil	6.54	23.4	190,38	4.30/5.5	862
Dem.Ass, répétition et recherche musicale - arts visuels, accueil	5	9.22	46.1	4.22	194.54
Panda Films, conception et réalisation cinématographique	2.5	7.35	18.38	4	73.5
Metallus, atelier associatif de serrurerie, accueil	6.15	9.22	56.7	4.22	239.29
Séléné, espace contes, répétitions et créations, accueil	7.35	10.5	77.18	4	308.7

11. A la fin des travaux exécutés, MottAttoM pourra accueillir du public, afin notamment de développer et renforcer ses liens avec le quartier, les habitants, les associations et le milieu socioculturel.
12. Sous réserve du respect du voisinage, du contrat de bail associatif et de la loi, Mottattom gère de manière indépendante l'attribution des espaces aux différentes associations qui la compose, ainsi que les activités y relatives.
13. Toutes les précautions seront prises par MottAttoM et la Ville de Genève pour que les activités de la Fédération puissent être garanties, notamment en maîtrisant les questions liées aux nuisances sonores, aux horaires des diverses activités et aux circulations de personnes.
14. La présente convention aura force de loi et sera inscrite au Registre Foncier de la Ville de Genève.

Fait à Genève, le .09.2008

Pour la Ville de Genève :

M. Rémy Pagani,
Conseiller administratif

Pour la Fédération MottAttoM :

MM.

Cahier des charges des espaces de MottAttoM

Noms des espaces	Description des activités	Volume actuel	Besoins en volume	Besoins en équipement	Caractéristiques de l'espace
La Mine	Accueil de compagnies pour répétitions et création de spectacles, théâtre danse etc.	19.5X20X5,5	Escpace de travail scénique (min l 10/L 15/H5,5) et de régie; besoin de place pour matériel de scène. Dimensions minimales: l 15m/L 20m/H 5,5m	elctricité: puissance 125A (comme actuellement). équipé en prise euro tri de 32A et 16A, ainsi que de T13 Grill sur espace scènque.	Pas forcémment besoin de lumière du jour. Prévoir accès pour matériel de spectacle (son, éclairage, décors) doit popuvoir être modulable
Les Amis de Radio Zones	Studio de radio rédaction et événements culturels	3,7X5,8X3,95	L'espace actuel permet l'existence d'une mezzanine, prévoir sa compensation en surface pour une hauteur normale. (42m2 pour 2,5m de haut) Besoin de lumière du jour.	Electricité standard 25A. Téléphone ISDN internet	une pièce de réception pour nos invités (avec lumière du jour) une pièce pour y installer un studio d'enregistrement et un espace de montage / production de programmes un réduit pour nos nombreuses archives. accès à un point d'eau et à des WC proches
Atelier Sphnx	Compagnie de théâtre	29.1X6,55X3,95/5,5	Espace dévolu à la création théâtrale et scénographique.	elctricité: puissance 125A (comme actuellement). équipé en prise euro tri de 32A et 16A, ainsi que de T13	Installation d'un grill doit popuvoir être modulable
Atelier Konsdek	Ateliers mixtes: arts visuels, arts de la scène, robotique	23,4X7,33X4	Tournage sur bois: 25m2 sculpture: 80/100 m2 sérigraphie: 45m2 Robotique: 10m2 technique: 40m2	Electricité 80A prises tri 32A, 16A prises T13 point d'eau indispensable téléphone internet	
La Cale	Atelier de sculpture, céramique et de lutherie	9,31X7,33X5,5	travaux divers; Lutherie. Cet espace convient parfaitement à l'activité	Electricité: 60A prises tri 32A, 16A prises T13	Lumière du jour indispensable. Transformeraccès sur toit en lucarne Point d'eau. Sols industriels.

Cahier des charges des espaces de MottAttoM

Noms des espaces	Description des activités	Volume actuel	Besoins en volume	Besoins en équipement	Caractéristiques de l'espace
Dem.Ass	Répétitions et recherche musicale; arts visuels. Ces deux activités peuvent ne pas se dérouler dans le même espace	9,22X5X4,22	musique: 50m2, de proportion le plus carrée possible; hauteur: min 3,5m Arts visuels: 30m2 sur 3m de haut;	électricité: 16A tri prises T13 internet	Musique: pas forcémment besoin de lumière du jour. Arts visuels: lumière du jour bien venue, voire indispensable; point d'eau
Panda Films	Création de films	7,35X2,5X4	20m2; min 2,5m de haut	prises tri 16A et T13 téléphone internet	Lumière du jour; accès à un point d'eau
Korpüs Animüs	Compagnie de théâtre	9,05X7,85X3,6	Espace actuel idéal pour cette activité	Electricité: 60A prises tri 32A, 16A prises T13 téléphone internet	doit popuvoir être modulable
Mottaforme	Espace de création et de répétition des arts de la scène, théâtre, danse etc. Bureau de la compagnie.	16,3X7,6X5,5	identique à maintenant. L8/L15/H5.5 Mottaforme est composé d'un bureau de 8 m 2, d'un local costumes ,accessoires ,atelier de bricolage de 20m2 avec lumière naturelle.Le reste de l'espace est un « plateau » noir avec grill.	électricité: 125A (comme actuellement); équipé en prise euro tri de 32A et 16A, ainsi que de T13 Grill sur espace scènique (existant)	doit popuvoir être modulable
Metalus	Atelier de serrurerie associative	9,22X6,15X4,22	Volume très adapté à l'activité.	Electricité: 25A prises tri 16A et T13	hauteur indispensable au travail de grandes pièces; peut être réduite. Accès rez. Grande porte. Doit pouvoir être ventilé. Accès à un point d'eau

Cahier des charges des espaces de MottAttoM

Noms des espaces	Description des activités	Volume actuel	Besoins en volume	Besoins en équipement	Caractéristiques de l'espace
Photous	Atelier de photo numérique	3,56X3,27X3,57		Electricité: 16A téléphone internet	
Atelier Padouk	Atelier associatif de menuiserie	16X8X3,48	Volume très adapté à l'activité.	Electricité 80A prises tri 32A, 16A prises T13	Doit être au rez; Hauteur indispensable; Facile d'accès pour matériel, grande porte point d'eau: lumière du jour
FAMO	Peinture, décors,installations, événements, accueil de groupes d'enfants. 7 utilisatrices permanantes	16,7X7,33X5,5	Espace remplit pleinement sa fonction totalement adapté aux activités.	Electricité: 60A prises tri 32A, 16A T13	Lumière du jour indispensable; point d'eau indispensable; doit popuvoir être modulable
Séléné	Création et répétitons de spectacles. Formation	10,5X7,35X4,22	Volumes complètement adapté aux activités	Electricité: 60A prises tri 32A, 16A T13 Grill sur scène (existant)	
Cuisine commune	Lieu de rencontre associatif. Cuisine en libre service pour les utilisatrices/teurs; Espace bar et restauration pour les événements associatifs	7,6X7,5X5,5	L'espace est parfaitement adapté à sa fonction; Doit être central par rapport à l'ensemble du bâtiment	Electricité: 25A prises tri 16A et T13	Point d'eau indispensable. Eau chaude produite par le gaz Gaz pour la cuisson.
Bureau de gestion de la Fédération MottAttoM	Gestion de la fédération; réunions.	4,7X5,8X3,95	Le bureau actuel est presque petit.	Electrcité: 16A Prises T13 téléphone internet	Lumière du jour bienvenue.
espace sous la verrière du 1er étage	Lieu de rencontre associatif; espace utilisé pour des expositions; divers événements		Espace remplit pleinement sa fonction totalement adapté aux activités.	Prévoir des prises T13 internet	Représente un des points les plus intéressants du bâtiment de par sa structure et son cachet et sa lumière. Nous tenons à son intégrité.

Cahier des charges des espaces de MottAttoM					
Noms des espaces	**Description des activités**	**Volume actuel**	**Besoins en volume**	**Besoins en équipement**	**Caractéristiques de l'espace**
couloirs du rez de chaussée	Circulations stockage de matériel			Prévoir des prises T13	Les espaces de circulation doivent permettre l'amenée de véhicules pour le chargement et le déchargement de matériel.oir un point d'eau
Sanitaires					WC sur les deux étages douches sur les deux étages
Monte charge					Prévoir un monte charge pouvant être utilisé pour des personnes, notamment à mobilité réduite